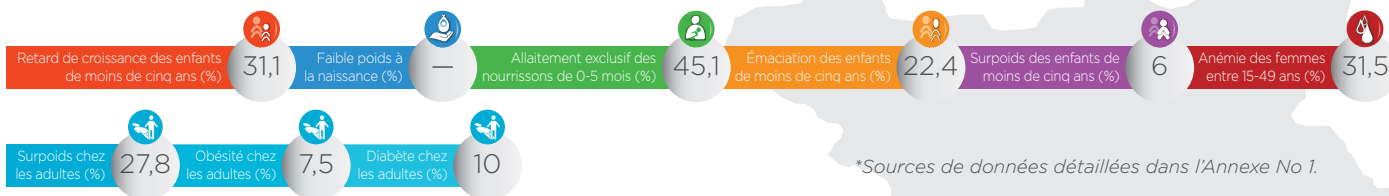




Date d'adhésion : juin 2013  
Population : 11,88 millions

# Sud Soudan



\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

## Transformations institutionnelles en 2016-2017

Non disponible pour 2014 \*

Non disponible pour 2015 \*

2016 11%

2017 30%

Non disponible pour 2014 \*

Non disponible pour 2015 \*

2016 0%

2017 16%

Non disponible pour 2014 \*

Non disponible pour 2015 \*

2016 0%

2017 36%

Non disponible pour 2014 \*

Non disponible pour 2015 \*

2016 0%

2017 4%

Total pondéré 2017 22%

### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Soudan du Sud se trouve toujours en pleine crise humanitaire, due à trois ans de guerre civile. En 2017, ce sont plus de 5,5 millions de personnes qui souffrent de niveaux de faim extrême. Le gouvernement du Soudan du Sud s'est engagé pour le renforcement de la nutrition avec la création de la plateforme multi-acteurs en 2015, redynamisée en juin 2016. Un coordinateur de donateurs SUN doit encore être désigné et il faut également mettre sur pied des réseaux de donateurs et de la société civile. Il

est prévu d'étendre la plateforme multi-acteurs pour qu'elle englobe également les ministères de tutelle et les secteurs liés à la nutrition, puisqu'actuellement les activités SUN relèvent uniquement du Ministère de la santé. Des plans sont actuellement en cours d'élaboration pour améliorer la participation des responsables des organismes des Nations unies et des organisations de la société civile dans les activités du Mouvement SUN au Soudan du Sud.

### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La législation relative à la nutrition n'a pas encore été mise en place au Soudan du Sud. Toutefois, le département de la nutrition du Ministère de la santé et les membres du Groupe sectoriel sur la nutrition (qui comprend le gouvernement, les Nations unies et les organisations de la société civile) ont travaillé en étroite collaboration à l'élaboration de règlements et de lignes directrices. En cours d'élaboration, la Politique alimentaire et nutritionnelle est actuellement en

phase de révision. Les lignes directrices sur la prise en charge locale de la malnutrition aiguë et celles sur la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant ont été approuvées par le Ministère de la santé et sont en train d'être mises en œuvre ; un suivi des résultats est également en cours. Un code de commercialisation des substituts du lait maternel doit néanmoins encore être élaboré et mis en vigueur, de même que d'autres cadres juridiques.

### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le Ministère de la santé intègre actuellement la nutrition dans les politiques, les stratégies et les lignes directrices du secteur de la santé. Les principales activités nutritionnelles et les recensements des partenaires sont menés en collaboration avec le Groupe

sectoriel sur la nutrition. Durant la période couverte par le rapport et en consultation avec les parties prenantes, le Ministère de la santé a élaboré un plan de travail annuel sur la nutrition ainsi qu'un mécanisme conjoint de suivi.

### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

En raison du conflit en cours, aucun progrès n'a été enregistré sur la période couverte par le rapport.

## PRIORITÉS 2017-2018

- Finaliser la politique alimentaire et nutritionnelle pour juin 2018 et assurer la diffusion des lignes directrices sur la prise en charge locale de la malnutrition aiguë et les lignes directrices et la stratégie sur la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant ;
- Accroître au maximum l'engagement de la plateforme multisectorielle pour le Mouvement SUN ;
- Assurer un plaidoyer, en particulier dans les domaines de la mobilisation des ressources et du suivi financier ;
- Renforcer chez les membres de la plateforme les capacités de suivi des progrès réalisés sur les objectifs et activités du Mouvement SUN.